**Communiqué de presse**
**28 septembre 2026**

# Bourgogne-Franche-Comté :
# Avenir Actifs et Opco EP renforcent leur partenariat pour accompagner les évolutions professionnelles

**Avenir Actifs en région Bourgogne-Franche-Comté et Opco EP unissent leurs expertises dans le cadre d'une convention régionale de partenariat visant à renforcer l'accompagnement des salariés et des travailleurs indépendants dans leurs projets professionnels. Cette convention, mise en place depuis le début 2026 et jusqu'à fin 2027, fixe un cadre de coopération autour d'un objectif commun : sécuriser les parcours professionnels et faciliter l'accès aux métiers, aux formations et aux dispositifs d'accompagnement pour les actifs de la région.**

## Mieux faire connaître le Conseil en évolution professionnelle

Opérateur régional du service Mon Conseil en évolution professionnelle (Mon CEP), Avenir Actifs accompagne gratuitement et confidentiellement les salariés et les travailleurs indépendants dans leurs réflexions et leurs projets d'évolution professionnelle. Le dispositif permet notamment de prendre du recul sur sa situation, d'identifier les possibilités d'évolution ou de mobilité, de construire un projet professionnel ou encore de mieux connaître les dispositifs de formation et de financement mobilisables. En 2025, Avenir Actifs compte 7 335 nouveaux accompagnements, 39 lieux d'accueil et 50 conseillers répartis dans tous les départements de la région. Ce service est piloté par France compétences dans le cadre du marché CEP actifs occupés.

## Favoriser les passerelles entre salariés, entreprises et métiers

La convention prévoit de renforcer la visibilité de Mon CEP auprès des entreprises relevant du champ d'Opco EP, afin qu'elles en identifient les bénéfices. Le partenariat porte également sur une meilleure connaissance des métiers, emplois et certifications des branches professionnelles accompagnées par Opco EP. Il doit ainsi contribuer à rapprocher les aspirations professionnelles des salariés et les besoins en compétences des entreprises de la région.
Les deux partenaires développent d'ores et déjà ensemble des ingénieries de parcours communes, facilitent l'articulation entre les dispositifs individuels et les ressources mobilisables par les entreprises, et encouragent les périodes d'immersion en entreprise. Ces immersions doivent permettre aux salariés de mieux appréhender un métier ou un environnement professionnel, tout en contribuant à l'attractivité des métiers auprès des entreprises.
Depuis le début du partenariat, les conseillers Opco EP ont été sensibilisés aux spécificités et aux modalités d'intervention d'Avenir Actifs, notamment à la possibilité, pour les salariés, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un conseiller en évolution professionnelle.

Ils sont ainsi en mesure de présenter cette possibilité aux entreprises de proximité et, le cas échéant, de faire remonter à Avenir Actifs les besoins identifiés sur le territoire.

**Une coopération inscrite dans la durée**

Le partenariat s'articule autour de trois axes :

- la promotion des métiers, services et dispositifs ;
- l'ingénierie des parcours ;
- l'observation des évolutions professionnelles.

Un plan d'actions régional 2026-2027 précise les initiatives qui seront déployées sur le territoire. En Bourgogne-Franche-Comté, Opco EP représente 16 156 entreprises et 69 000 salariés, avec trois implantations territoriales à Dijon, Besançon et Meroux-Belfort.
À travers cette convention, Avenir Actifs et Opco EP souhaitent renforcer la complémentarité de leurs actions au service des actifs et des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté, en facilitant l'accès à l'information, au conseil et aux dispositifs permettant à chacun de construire et sécuriser son parcours professionnel.

## À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 442 700 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité, du cadre de vie et des professions libérales *(47 branches professionnelles et l'interprofession)* pour faire grandir les compétences de leurs 2,5 millions de salariés.
S'appuyant sur son maillage territorial *(80 implantations en métropole et en Outre-mer)*, Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.
Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

Retrouvez toute l'actualité Opco EP sur : OpcoEP.fr - Linkedin

**À propos d'Avenir Actifs**
Avenir Actifs est une organisation qui a pour vocation de représenter et de promouvoir les intérêts des personnes actives dans la société et l'économie. Elle contribue au débat public sur les enjeux qui concernent directement les générations actives, notamment en matière de travail, de pouvoir d'achat, de prévoyance, de conditions-cadres économiques et de cohésion sociale.

Dans le cadre de ses activités, Avenir Actifs développe des réflexions et formule des propositions visant à favoriser des conditions permettant aux actifs de participer pleinement à la vie économique et sociale et de construire durablement leur avenir.
L'organisation s'inscrit dans une démarche fondée sur le dialogue, la responsabilité et la recherche de solutions pragmatiques, avec la volonté de contribuer de manière constructive aux débats qui façonnent les conditions de vie et de travail des générations actuelles et futures.

**Contact presse Opco EP**

- Lauriane Merlini, Responsable Communication Corporate : 06 16 12 89 82 - lauriane.merlini@opcoep.fr
- Agence Proches, Katarina Tomić, Consultante Influence : 07 62 81 93 91 - opcoep@agenceproches.com

**Contact presse Avenir Actifs Bourgogne Franche-Comté**

- Fatène SALHI - 06 09 10 46 66 - f.salhi@cibc-bourgogne.fr